

# La Valserine - Rivière Sauvage

## Comité de pilotage « Gestion de la Valserine et de la Semine »

1/ Rendu des résultats de l'étude continuité

2/ Projet de programme d'actions Valserine-Semine



Mercredi 19 novembre 2014



Une montagne qui avance



# La Valserine, sauvage et naturelle

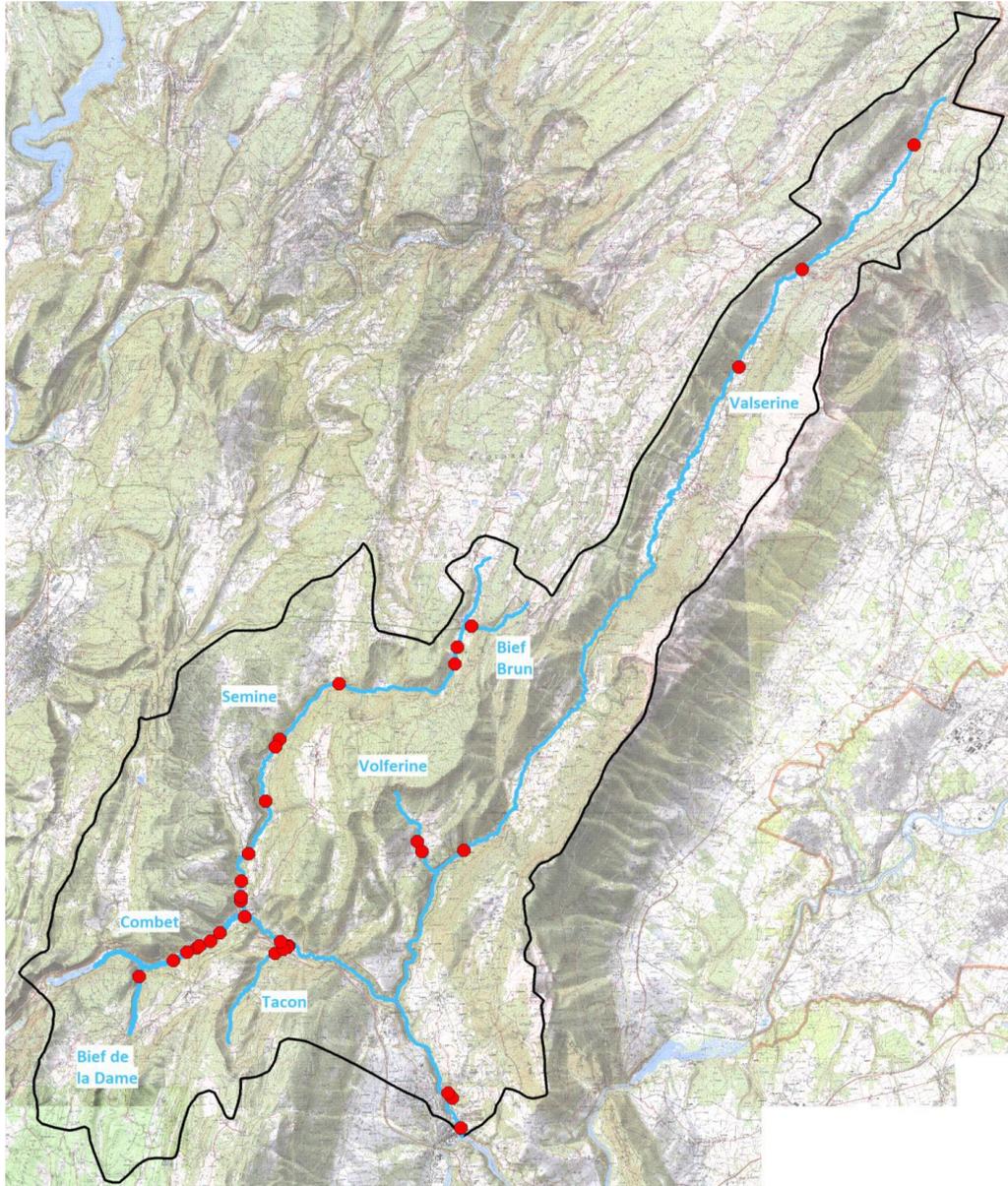
Le tronçon labellisé de la Valserine présente :

- Très peu de berges stabilisées
- 1 seule digue érigée
- Un fonctionnement hydraulique naturel
- 1 seul tronçon de cours d'eau court-circuité
- Une ripisylve relativement dense et diversifiée
- Une occupation du sol du BV peu impactante
- Une bonne voire très bonne qualité de l'eau selon les indicateurs
- Des populations de poissons proches de l'état de référence pour ce type de cours d'eau

## Enjeux et menaces sur la Valserine et ses affluents

- 33 seuils ont été identifiés sur les cours d'eau du BV de la Valserine (celui de Sous-Roche impactant fortement le transport sédimentaire)
- Des portions de cours d'eau ont été rectifiées
- Des plantes invasives sont présentes sur le bassin versant
- Des dépôts sauvages de déchets sont encore actifs
- Des cuves de stockage du fioul à simple paroi, enterrées et de grande capacité sont encore utilisées
- Des parcelles situées en zones humides ont été plantées de résineux
- Une plus grande précocité et intensité des faibles débits d'étiage est mise en évidence

## Etude continuité / Bureau d'étude Corridor



33 obstacles à la continuité écologique recensés, dont :

- 7 sur la Valserine
- 11 sur la Semine
- 7 sur le Combet
- 4 sur le Tacon

Les autres seuils étant situés sur des affluents tels que :

- la Volferine (2),
- le Bief Brun (1)
- le Bief à la Dame (1)

Solutions étudiées pour restaurer la continuité écologique (-> sédimentaire et piscicole) :

- **Suppression de l'ouvrage** : il s'agit de la solution privilégiée, offre l'avantage de restaurer toutes les fonctionnalités de la rivière et ne nécessite pas d'entretien à posteriori, mais n'est pas toujours réalisable
- **Aménagement de l'ouvrage** : réduction des vitesses d'écoulement et augmentation du tirant d'eau dans les ouvrages de franchissement routier, installation de dispositif de franchissement sur les seuils devant être maintenu
- **Création de rivière de contournement**, dont les conditions d'écoulement autorisent la montaison et la dévalaison du poisson
- **Gestion du vannage**, afin d'évacuer les matériaux stockés dans la retenue. Définir les périodes et durées d'ouverture afin d'avoir un effet positif sur le transit sédimentaire

# Etude continuité / Bureau d'étude Corridor

Rivière	Nom du seuil	Communes	Usage	Intervention	Coûts estimatifs (€ HT)
Valserine	Buses de l'Etala	Mijoux / Lajoux	franchissement	Aménagement	29 200
	Pont Charlemagne	Mijoux / Lajoux	stabilisation fondation pont	Aménagement	4 200
	Seuil du Boulu	Mijoux / Lajoux	aucun	Effacement	16 600
	Seuil de Sous-Roche	Champfromier	hydroélectricité	Gestion du vannage	10 000
	Barrage Métral	Bellegarde sur Valserine	hydroélectricité	Maintien	-
	Seuil Convert	Bellegarde sur Valserine	aucun	Effacement	10 100
	Seuil aval viaduc	Bellegarde sur Valserine	aucun	Effacement	29 600
Semine	Seuil Sous Semine	Champfromier	aucun	Effacement	24 000
	Buse Combe d'Evuaz	Champfromier	franchissement	Aménagement	10 300
	Ancien moulin de Belleydoux	Belleydoux	aucun	Effacement	33 300
	Seuil du Martinet	Echallon	aucun	Contournement	12 300
	Seuil de la Scierie du Verger	Echallon	aucun	Effacement	26 900
	Seuil de la Scierie du Sermet	Echallon	aucun	Effacement	15 100
	Seuil de la Pisciculture Petit	Echallon / St Germain de Joux	pisciculture	Aménagement	non chiffrée
	Barrage des Marionnettes	St Germain de Joux	hydroélectricité	Aménagement	non chiffrée
	Scierie de Neyron	St Germain de Joux	aucun	Effacement	72 000
	Seuil du Pont de la Tournerie	St Germain de Joux	hydroélectricité	Gestion du vannage	-
Seuil de Joux	St Germain de Joux	aucun	Effacement	20 300	

99 700 €

214 200 €



Une montagne *qui avance*

# Etude continuité / Bureau d'étude Corridor

Rivière	Nom du seuil	Communes	Usage	Intervention	Coûts estimatifs (€ HT)
Bief Brun	Pont D48a	La Pesse / Champfromier	stabilisation fondation pont	Aménagement	30 500
Combet	Seuil du Burlandier	Lalleyriat	hydroélectricité (projet)	Contournement	52 000
	Seuil du moulin de Frébuge	Lalleyriat	stabilisation profil en long (D1084)	Aménagement	42 700
	Gué A40	St Germain de Joux	stabilisation profil en long (A40 et D1084)	Aménagement	15 300
	Seuil de l'ancienne scierie	St Germain de Joux	hydroélectricité (projet)	Contournement	43 700
	Seuil de la Voûte amont	St Germain de Joux	pisciculture	Gestion du vannage	39 400
	Seuil de la Voûte aval	St Germain de Joux	stabilisation profil en long (habitations)	Contournement	50 900
	Seuil de St Germain de Joux	St Germain de Joux	aucun	Abaissement	14 100
Bief à la Dame	Obstacle Pont D55b	Lalleyriat	stabilisation fondation pont	Aménagement	60 700
Tacon	Seuil de la Perrine amont	St Germain de Joux	aucun	Effacement	22 300
	Seuil de la Perrine aval	St Germain de Joux	stabilisation profil en long (A40 et voie SNCF)	Maintien	-
	Seuil de Tacon	St Germain de Joux	stabilisation profil en long (pont)	Contournement	30 900
	Buse Pont D1084	St Germain / Chatillon en Michaille	franchissement D1084	Aménagement	300 000
Volferine	Barrage amont Champfromier	Champfromier	aucun	Effacement	38 000
	Barrage scie Pont d'Enfer	Champfromier	aucun, mais habitations à proximité	Maintien	4 400

258 100 €

353 200 €

Coût prévisionnel global : 1 058 800 € HT



Une montagne *qui avance*

Priorités d'action :

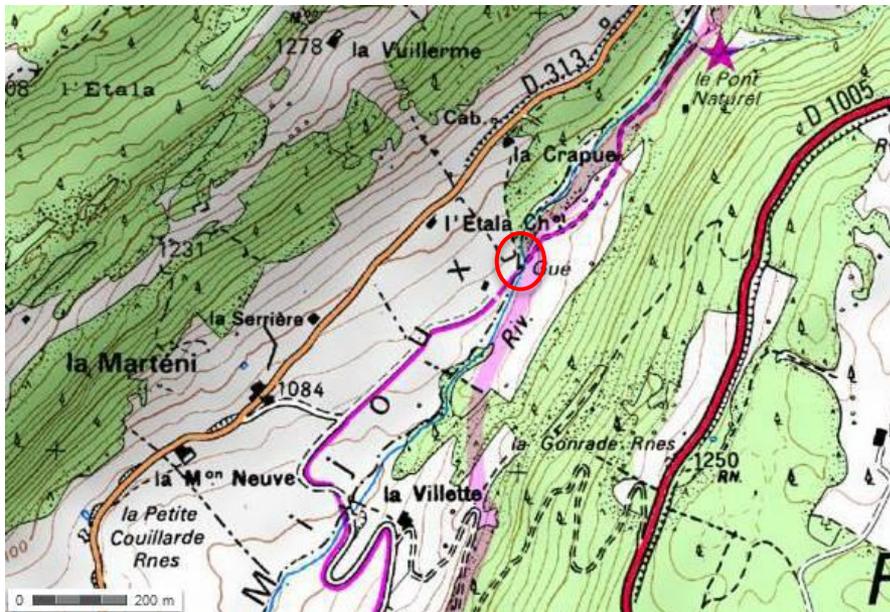
Restaurer la continuité écologique :

- Sur la Valserine
- Sur la Semine, de la source jusqu'à la pisciculture Petit – tronçon classé liste 2 -> tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé avant juillet 2018 pour assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons)

Ces travaux permettront :

- d'assurer une continuité sur un linéaire important (17 km) de la Semine sur sa portion amont
- de conforter la labellisation sur la Valserine, et envisager une labellisation sur une portion de la Semine

# Buses de l'Etala



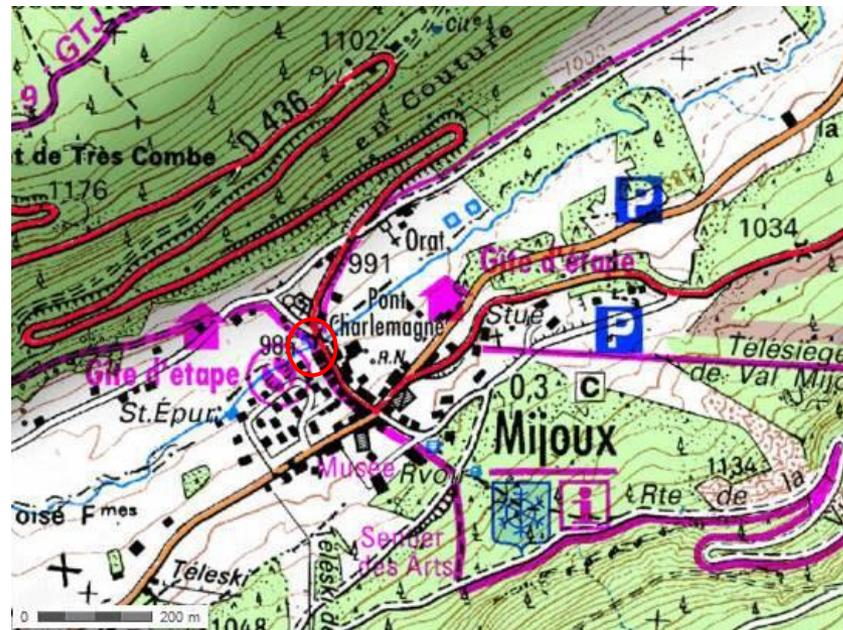
**Proposition de travaux** : remplacer les buses béton par un ouvrage de franchissement type dalot ou passerelle qui permettra de recréer un lit naturel

**Coût étude** : 4 100 € HT

**Coût travaux** : 20 900 à 25 100 € HT

**Propriétaire** : M. REGAD-PELLAGRU Hervé

# Seuil du Pont Charlemagne



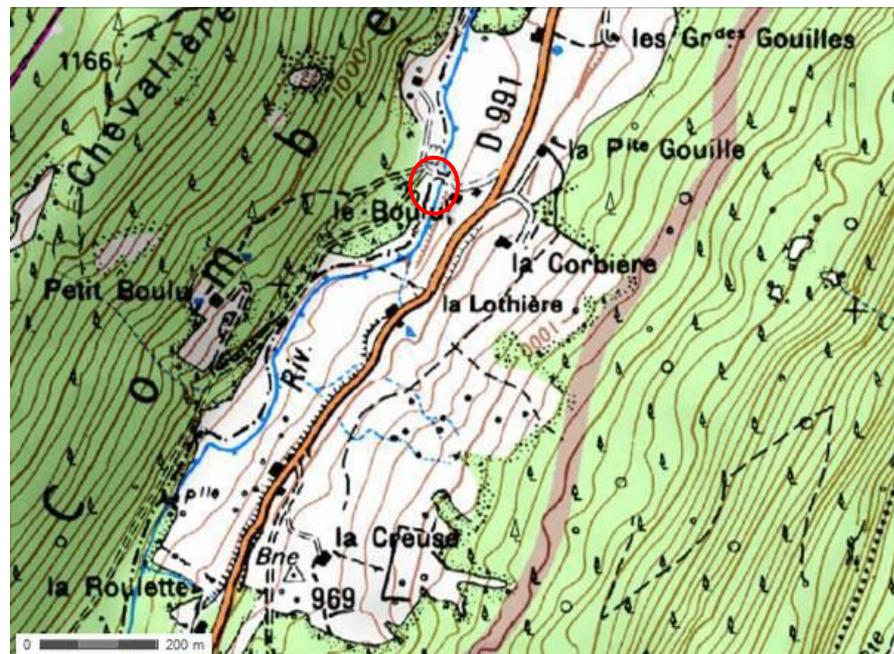
**Proposition de travaux** : créer une brèche en rive gauche du seuil pour améliorer les conditions de franchissement piscicole

**Coût étude** : aucun

**Coût travaux** : 3 500 à 4 200 € HT

**Propriétaires** : CG01 et CG39

# Seuil du Boulu



**Proposition de travaux** : supprimer les seuils confectionnés avec des blocs libres. Les enrochements pourront être réutilisés sur place pour diversifier les écoulements

**Coût étude** : 10 000 € HT

**Coût travaux** : 5 500 à 6 600 € HT

**Propriétaire** : M. GROSFILLEY

# Seuil Convert



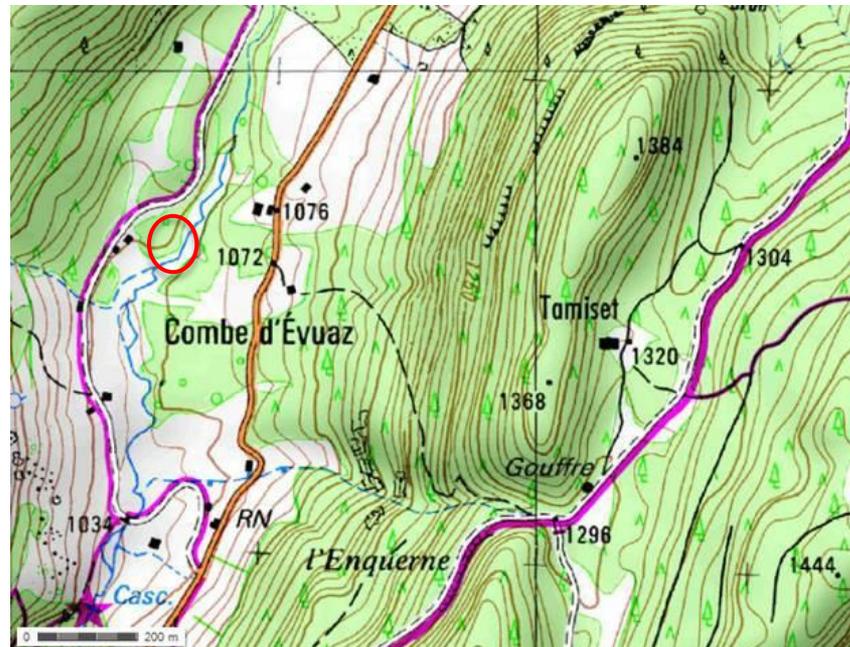
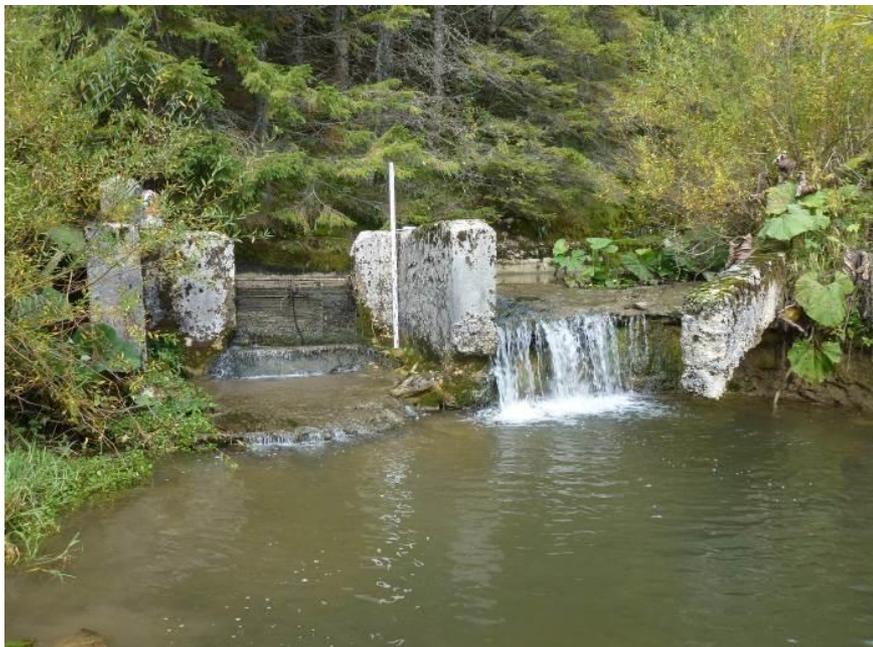
**Proposition de travaux** : effacement de la partie centrale du seuil. Maintien des encrages en rives droite et gauche pour conserver une trace de son existence

**Coût étude** : aucun

**Coût travaux** : 8 400 à 10 100 € HT

**Propriétaire** : Ville de Bellegarde-sur-Valserine

# Seuil Sous Semine



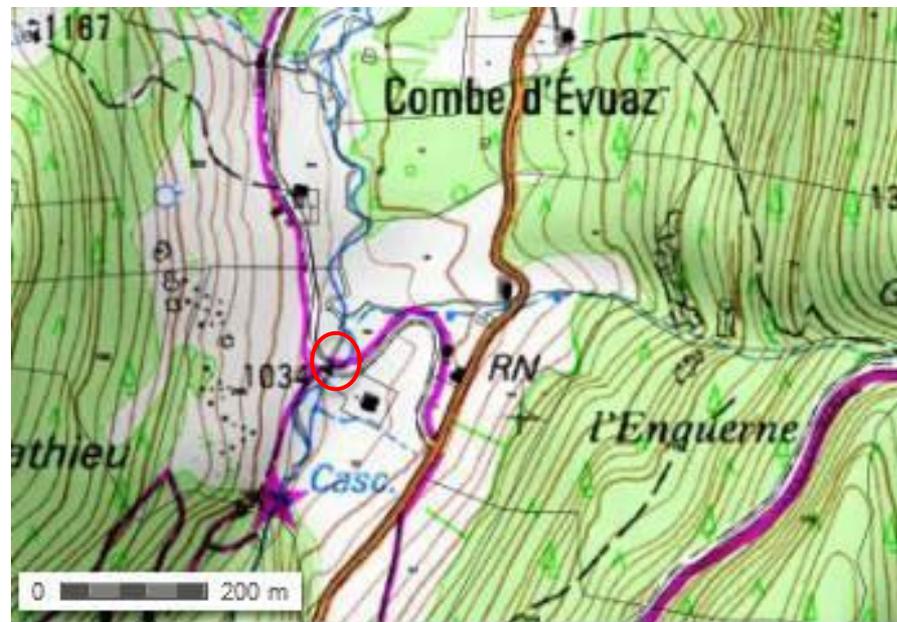
**Proposition de travaux** : l'absence d'enjeux à proximité autorise la suppression de l'ouvrage à condition que le propriétaire ne souhaite pas conserver l'usage du seuil

**Coût étude** : aucun

**Coût travaux** : 20 200 à 24 000 € HT

**Propriétaire** : Mme DUBOUCHET Marie-Claude, épouse COUTURIER

# Buse combe d'Évuaz



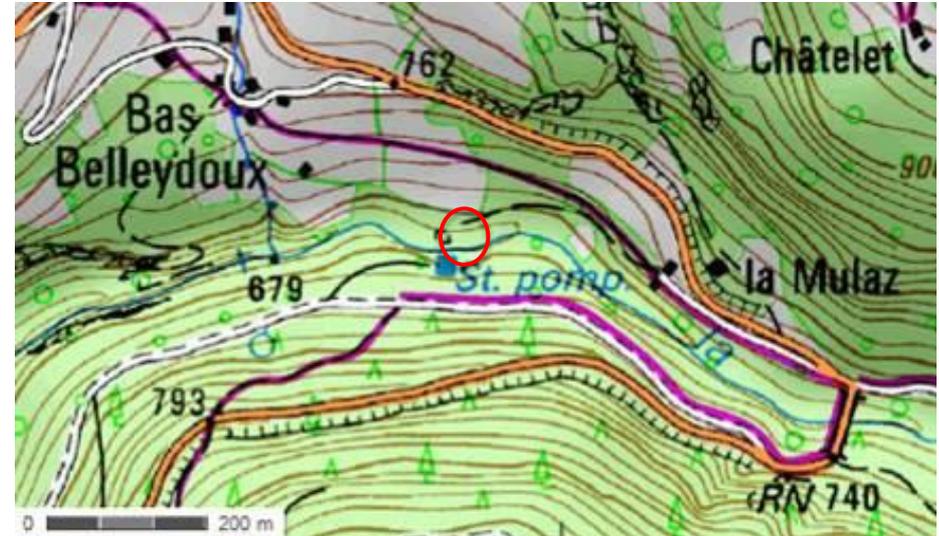
**Proposition de travaux** : il s'agit de placer des obstacles à l'intérieur de l'ouvrage permettant de rehausser la lame d'eau et de créer une diversité des écoulement favorable au franchissement piscicole

**Coût étude** : 3 800 € HT

**Coût travaux** : 5 400 à 6 500 € HT

**Propriétaire** : commune de Champfromier

# Ancien moulin de Belleydoux



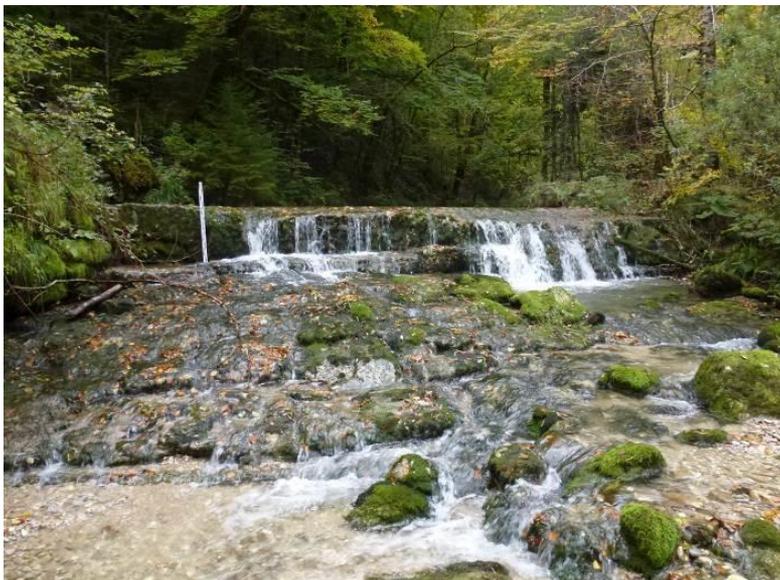
**Proposition de travaux** : l'absence d'enjeux en amont immédiat autorise le dérasement. Cependant la hauteur de chute et l'importance des ajustements géomorphologiques à prévoir nécessitent de procéder en plusieurs étapes. L'effacement total sera réalisé sur 3 années consécutives

**Coût étude** : 3 300 à 3 900 € HT

**Coût travaux** : 24 500 à 29 400 € HT

**Propriétaire** : commune de Giron

# Seuil du Martinet



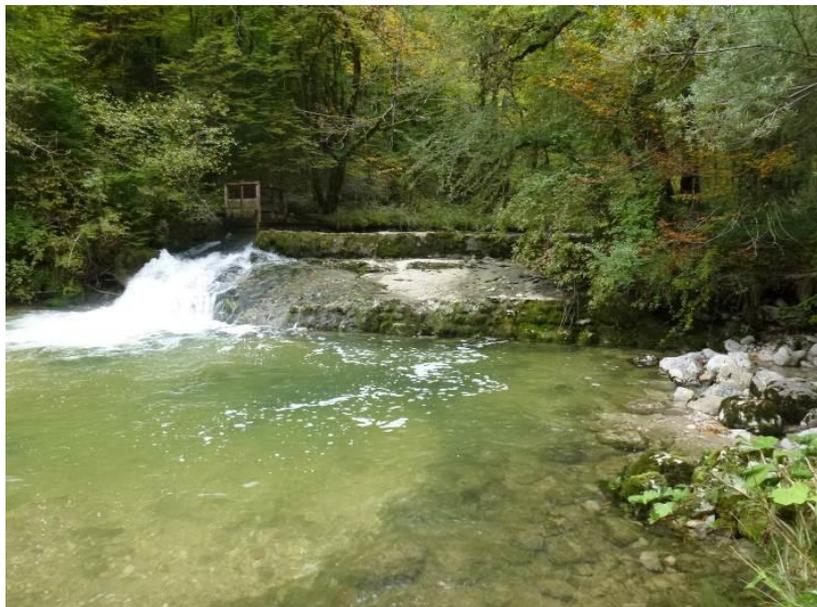
**Proposition de travaux** : favoriser les écoulements dans le bras secondaire localisé en rive gauche, en déplaçant les blocs situés en amont du bras principal

**Coût étude** : 5 900 € HT

**Coût travaux** : 5 300 à 6 400 € HT

**Propriétaire** : M. ACCORCI Clément

# Seuil de la Scierie du Verger



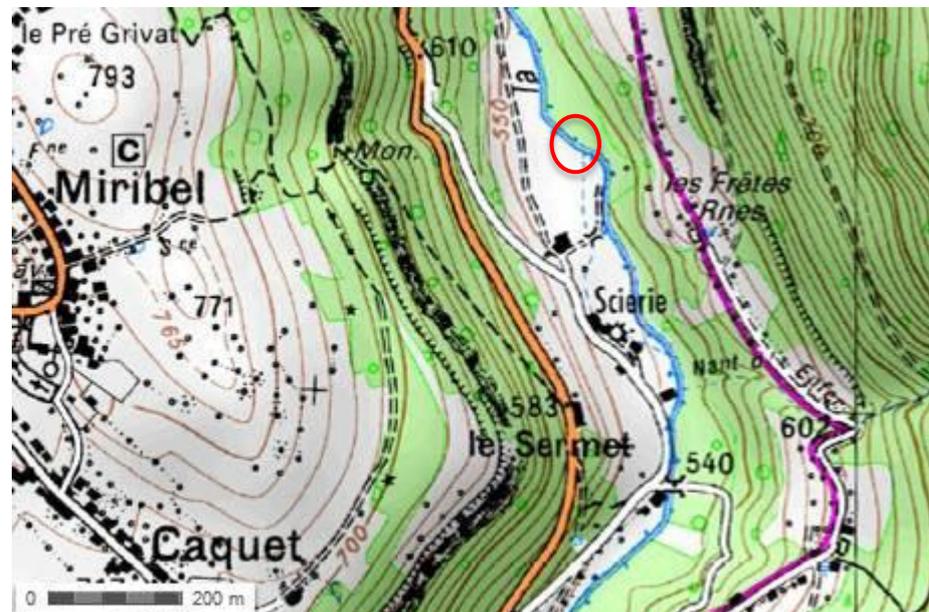
**Proposition de travaux** : l'absence d'enjeux en amont autorise la suppression du seuil, sous réserve que les eaux dérivées ne soient plus utilisées

**Coût étude** : aucun

**Coût travaux** : 22 400 à 26 900 € HT

**Propriétaires** : M. et Mme FRANCOIS Yoann

# Seuil de la Scierie du Sermet



**Proposition de travaux** : l'absence d'enjeux en amont autorise la suppression du seuil, sous réserve que les eaux dérivées ne soient plus utilisées

**Coût étude** : aucun

**Coût travaux** : 12 600 à 15 100 € HT

**Propriétaire** : Mme NEYRON Martine

# Intérêt de la labellisation

Labellisation =

- contrat de rivières sauvages -> mise en œuvre d'actions permettant de préserver, améliorer le fonctionnement du cours d'eau et porter des actions de communication
- Apport de financements spécifiques pour mener à bien les actions

Plus concrètement, les actions visent à

- maintenir le label au niveau 2, en se rapprochant du niveau 3,
- Parvenir à labelliser la Semine sur le tronçon compris entre la source et la pisciculture Petit

Les fiches actions du contrat de rivière sauvage ont été élaborées en collaboration avec les partenaires du projet : PNRHJ, communautés de communes, CG01, FPPMA01, Groupement Valsemine, Agence de l'Eau RMC et Fonds Rivières Sauvages

Elles sont soumises aux membres de ce comité pilotage

« Gestion de la Valserine et de la Semine »



# CE1 - Etudes et travaux visant à restaurer la continuité écologique

	Etude complémentaire		Travaux			
	2015	2016	2015	2016	2017	2018
<b>Valsérine</b>						
Buses de l'Etala	FP01 4 100 €		FP01 25 100 €			
Seuil du Pont Charlemagne ROE 70424			CG01 4 200 €			
Seuil du Boulu ROE 61094		FP01 10 000 €		FP01 6 600 €		
Seuil digue Convert ROE 43593			PNRHJ 10 100 €			
<b>Semine</b>						
Seuil Sous Semine ROE 72709			FP01 24 200 €			
Buse Combe d'Evuaz ROE 72707		PNRHJ 3 800 €		PNRHJ 6 500 €		
Ancien Moulin de Belleydoux ROE 57946		PNRHJ 3 900 €		PNRHJ 9 800 €	PNRHJ 9 800 €	PNRHJ 9 800 €
Seuil du Martinet ROE 45233		FP01 5 900 €		FP01 6 400 €		
Seuil de la scierie du Verger ROE 45232					FP01 26 900 €	
Seuil de la scierie du Sermet ROE 43688				FP01 15 100 €		
<b>Affluents de la Semine</b>						
Bief Brun / Pont D48a ROE 64988	CG01 4 100 €		CG01 26 400 €			
Tacon / Buse Pont D1084 ROE 59782	CG01 300 000 €					
Bief à la Dame / Pont RD55b ROE 65307	CG01 4 400 €		CG01 56 300 €			
<b>Coûts</b>	FP01 : 4 100 €	PNRHJ : 7 700 € FP01 : 15 900 €	PNRHJ : 10 100 € FD01 : 49 300 €	PNRHJ : 16 300 € FP01 : 28 100 €	PNRHJ : 9 800 € FP01 : 26 900 €	PNRHJ : 9 800 €
	CG01 : 395 400 €					

Coûts supportés  
(études et  
travaux) :

PNRHJ : 53 700 €  
FP01 : 149 160 €  
CG01 : 474 480 €

Financements :

- AERMC :  
jusqu'à 80%
- CG01 : jusqu'à  
20%

Autofinancement :

- PNRHJ : 5%,  
soit 2 685 €
- FP01 : 5%,  
soit 7 458 €
- CG01 : 20%,  
soit 94 896 €

# E1 - Etude préalable à des restaurations morphologiques

## Objectif :

Rechercher les indices permettant d'affirmer ou infirmer une intervention humaine sur les portions suspectes, en vue d'effectuer d'éventuels travaux de restauration

## Descriptif :

Un stagiaire (ou CDD) sera chargé pendant 3 à 6 mois en 2017 :

- D'examiner l'évolution du tracé en plan de la Valserine à partir de plans anciens et d'informations disponibles aux archives départementales
- De réaliser une étude sur site des portions ayant fait l'objet d'une intervention humaine
- D'analyser le foncier sur les secteurs sur lesquels une intervention de l'homme est mise en évidence

MO : PNRHJ

Coût étude : 10 000 € TTC,

Financement : AERMC (jusqu'à 50%), CG01 (jusqu'à 20%)

Autofinancement : 30 %, soit 3 000 €

## E2 - Etude visant le maintien des débits dans la Valserine

### **Objectif :**

Définir les causes de l'évolution des débits d'étiage et proposer des pistes d'action permettant de maintenir, à long terme, des débits d'étiage suffisants pour maintenir un bon état écologique

### **Descriptif :**

Durant la période 2015-2016, une collaboration sera recherchée avec une université pour réaliser ce travail de recherche consistant à définir des pistes d'action, en lien notamment avec l'occupation du sol et les prélèvements d'eau, dans le but de maintenir des débits d'étiage suffisants pour le maintien du bon état écologique

MO : PNRHJ

Coût étude : 3 000 € TTC,

Financement : CG01 (jusqu'à 20%)

Autofinancement : 80%, soit 2 400 €

## T1 - Restauration physique au lieu-dit l'Étala

### Objectif :

Restaurer la morphologie du cours d'eau tout en préservant les peuplements diversifiés d'amphibiens

### Descriptif :

Dès 2015, il est envisagé de rendre un caractère plus naturel au cours d'eau en :

- Dérasant les 2 seuils afin de restaurer la continuité écologique,
- Déportant la mare d'une bonne dizaine de mètres en retrait du cours d'eau,
- Retirant le merlon afin de restaurer la continuité latérale et améliorer le fonctionnement du cours d'eau

MO : PNRHJ

Coût travaux : 25 000 € HT,

Financement : AERMC (jusqu'à 50%), CG01/39 (jusqu'à 20%), propriétaire de la mare : 5%

Autofinancement : 25%, soit 6 250 € ;

## T2 - Gestion des dépôts sauvages de déchets

### Objectif :

Afin de préserver la qualité paysagère et maintenir le caractère sauvage des cours d'eau, il s'agit de réduire autant que possible la quantité de déchets rejetés

### Descriptif :

Sur la durée du contrat, les actions viseront à :

- Recenser les anciennes décharges situées en bord de cours d'eau et prévoir les interventions nécessaires,
- Nettoyer ou stabiliser les décharges,
- Installer, si nécessaire, des systèmes anti-rejet (merlons, haies, grillages...)
- Nettoyer les berges hors décharges par l'organisation d'actions citoyennes
- Suivre la tenue des pieds des anciennes décharges

MO : communes ou communautés de communes ou CG01

Coût travaux : 24 000 € HT, soit 6 000 €/an

Financement : CG01 (jusqu'à 50%)

Autofinancement : 50%, soit 12 000 €, soit 3 000 €/an

## T3 - Gestion des plantes invasives

### **Objectif :**

En 3 ans, de 2015 à 2017, éradiquer les plantes invasives du bassin versant

### **Descriptif :**

Le traitement se fera par fauche initiale, puis mise en place de bâches lorsque cela sera possible et plantation dense de saules et/ou aulnes.

En parallèle, pour limiter le risque de dissémination par l'action de l'homme, des séances de formation seront organisées à destination des agents affectés à l'entretien des routes et aux travaux publics

MO : PNRHJ

Coût travaux : 30 000 € TTC, soit 10 000 €/an

Financement : AERMC (jusqu'à 30%), CG01 (jusqu'à 80%)

Autofinancement : 5%, soit 1 500 €, soit 500 €/an

## T4 - Restauration de zones humides enrésinées

### Objectif :

Acquérir les parcelles de plantation après leur exploitation afin de mener des actions permettant de rétablir un fonctionnement naturel des zones humides.  
Objectif visé en 4 ans : 10% de la surface des plantations situées en fond de vallée, soit 9 Ha

### Descriptif :

L'animation visant à informer et sensibiliser les propriétaires de plantations sera réalisée par le PNRHJ

Une acquisition foncière sera assurée par les communes ou communautés de communes afin d'éviter que les parcelles ne soient à nouveau plantées après leur exploitation

Les actions de gestion (essartage) seront conduites par le PNRHJ

Acquisition foncière :

MO : communes ou com com

Coût : 20 000 € TTC, soit 5 000 €/an

Financement : AERMC (jusqu'à 80%),  
CG01 (jusqu'à 40%)

Autofinancement : 5%, soit 1 000 €, soit 250 €/an

Actions de gestion :

MO : PNRHJ

Coût : 20 000 € TTC, soit 5 000 €/an

Financement : AERMC (jusqu'à 50%),  
CG01 (jusqu'à 20%)

Autofinancement : 30%, soit 6 000 €,  
soit 1 500 €/an

## T5 - Travaux de restauration des milieux aquatiques

### **Objectif :**

Sur la base des résultats de l'étude piscicole réalisée par la fédération pêche, réaliser les travaux ainsi que les éventuelles études préalables permettant de résorber les dysfonctionnement révélés

### **Descriptif :**

Les études et travaux, conduis entre 2016 et 2018, consisteraient à améliorer la qualité de l'eau et/ou restaurer et/ou diversifier les habitats sur des portions de cours d'eau altérées

MO : PNRHJ

Coût travaux : 20 000 € TTC, dont 5 000 €/an en 2016-2017 et 10 000 € en 2018

Financement : AERMC (jusqu'à 50%), CG01 (jusqu'à 20%)

Autofinancement : 30%, soit 6 000 €, dont 1 500 €/an en 2016-2017  
et 3 000 € en 2018

# CG1 - convention de gestion des sédiments / barrage Sous-Roche

## Objectif :

Modifier le protocole de gestion des vannes du barrage de Sous-Roche en vue d'améliorer le transit sédimentaire

## Descriptif :

Des échanges seront établis avec le propriétaire du barrage (SHEMA) en vue de la signature d'une convention visant à :

- Réaliser une étude sédimentaire comprenant un diagnostic du fonctionnement actuel et des propositions de gestion permettant d'améliorer le transport sédimentaire
- Modifier le protocole de gestion des vannes sur la base des résultats de l'étude

MO (étude) : SHEMA

MO (animation) : PNRHJ

Coût étude : 12 000 € TTC

Financement : AERMC (jusqu'à 50%)

Autofinancement : SHEMA

## C1 - communication générale

### Objectif :

- Informer et sensibiliser les habitants et visiteurs du territoire quant à l'intérêt de préserver le patrimoine exceptionnel qu'est la Valserine
- A destination des gestionnaires de cours d'eau préservés, témoigner de la démarche engagée pour la Valserine
- Promouvoir le territoire auprès d'un large public

### Descriptif :

Différents outils de communication seront mobilisés pour communiquer :

CG01 :  
30%

- Concours photos (PNRHJ / 500 €)
- Edition de cartes postales (Com com / 3 000 €)
- Installation de panneaux d'information en bord de rivière (Groupement Valsemine / 2 000 €)

CG01 :  
30%,  
AERMC  
: 50%

- Création de roll-up favorisant le retour d'expérience (ERN-FRS / 700 €)
- Réalisation d'un film de 15-20 min sur la Valserine (ERN-FRS / 20 000 €)
- Organisation de ½ journées de découverte de la rivière sauvage, évoluant en une fête de la rivière sauvage en 2018 (PNRHJ / 6 000 €)
- Utiliser la signalétique existante pour informer de la présence d'une rivière sauvage (Com com / 3 000 €)



## C2 – maîtrise des risques de pollution accidentelle par le fioul

### Objectif :

- Mobiliser les assureurs pour inciter financièrement les propriétaires des cuves de stockage du fioul, enterrées et à simple paroi, à les remplacer
- Sensibiliser les propriétaires à l'intérêt de remplacer leur cuves simple paroi

### Descriptif :

Un contact sera établi avec les assureurs afin d'envisager la mise en place d'un dispositif incitatif pour le remplacement des cuves simple paroi par du matériel plus sûr

Des affiches seront créées en lien avec les assureurs pour sensibiliser la population aux problèmes posés par l'utilisation de cuves enterrées et à simple paroi, et informer des dispositifs d'aide des assureurs

MO (lien avec assureurs) : PNRHJ

MO (affiches) : Com com

Coût : 1 500 € TTC

Financement : CG01 (30%)

Autofinancement : 70%, soit 1 050 €

## C3 - Education à l'environnement

### Objectif :

Rendre les élèves (cycle 3 et collège) du territoire acteur de leur découverte de la Valserine et de la notion de rivière sauvage, en concevant un outil pédagogique à destination d'autres élèves du territoire

### Descriptif :

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 4 classes découvrent la rivière sauvage, puis conçoivent un outil de sensibilisation. Un temps de rencontre, de restitution et de valorisation du travail effectué est organisé en fin de chaque année scolaire

3<sup>ème</sup> année : formation des enseignants pour une bonne utilisation de l'outil, et diffusion de l'outil dans 20 classes du territoire

MO : PNRHJ

Coût : 36 000 € TTC, soit 12 000 €/an sur 2016-2017-2018

Financement : AERMC (jusqu'à 50%), CG01 (jusqu'à 80%)

Autofinancement : 5% à 20%, soit 1 800 €, soit 600 €/an

Les actions de suivi seront réalisées sous la maîtrise d'ouvrage d'universitaires  
-> aucune participation des collectivités :

- analyse de la réponse du milieu aquatique après la réalisation des travaux du programme d'actions Valserine-Semine (université de Tours)
- évaluation des gains financiers générés par la rivière labellisée et préservée (Ecole centrale de Paris)

## AU1 – Audit de labellisation

### **Objectif :**

Réaliser les audits permettant d'obtenir la labellisation Rivière Sauvage, puis de conserver le label dans les années à venir

### **Descriptif :**

Audit d'admission réalisé le 29 septembre 2014

Audit de suivi prévu lors du second semestre 2016

Audit de renouvellement du label lors du second semestre 2018

MO : PNRHJ

Coût : 9 000 € TTC

Financement : AERMC (jusqu'à 50%)

Autofinancement : 50%, soit 4 500 €

### **Objectif :**

Conduire l'ensemble des actions indiquées dans ce programme d'action  
« Rivière Sauvage »

### **Descriptif :**

PNRHJ : ¼ temps d'un technicien rivière

FDP01 : prévu dans le cadre des conventions existantes avec l'AERMC et le  
CG01

ERN-FRS : ¼ temps animatrice

Financements : AERMC (50%), CG01 : forfait de 5 000 €/an/¼ temps

# Calendrier prévisionnel

Volet	actions	2015	2016	2017	2018
Continuité écologique	Etudes et travaux				
Etudes	restauration morphologique				
	maintien de débits suffisants				
Travaux	restauration physique au lieu-dit l'Etala				
	gestion des dépôts sauvages de déchets				
	gestion des plantes invasives				
	restauration de zones humides				
	restauration des milieux aquatiques				
Convention	continuité sédimentaire barrage Sous-Roche				
Communication	communication générale				
	maîtrise risque de pollution par le fioul				
	éducation à l'environnement				
Audit	labellisation				



# Echanges sur le programme d'actions Rivières Sauvages